



Mon probleme naissance en france

Par **le vaillant**, le **07/08/2012** à **13:31**

Bonjour,

Je me présente jeune marocain 29 ans a l âge de 4 ans mon père a décider de rentrer définitivement au Maroc .un choix qui a était facile pour lui mais durant toute ma vie c'est moi qui a payé. J'avais dit que j'avais la possibilité de rentrer en France tempe que je veux. J'ai préparé mon bac et la le début des problèmes pour pas mal de concours je n'avais pas la possible de les passe car je n'ai pas un extrait original marocain. Lors de l'entretien toujours il me demande pourquoi t'es entré au Maroc? Après j'ai demandé une visa long séjour j'ai reçu le refus. J'ai travaillé pendant 5 ans j'ai demandé une visa touriste encor le refus et au consulat toujours la même question pourquoi t'es rentré au Maroc.

la j'ai une visa touriste pour l'Espagne et j'ai envi d y aller directement a la France. a t il une possible de régler ma situation (carte sejou.nationalite..)

J'espère recevoir des informations et merci

Par **Nicole29**, le **09/08/2012** à **01:49**

Bonjour,

Si vous passez par l'Espagne, c'est comme si vous êtes entré de façon irrégulière (sans visa) car l'Espagne ce n'est pas la France. Chaque pays a ses propres lois et décrets... même si ces pays font partis de l'Union Européenne.

Le problème c'est que vous avez quitté la France trop tôt... et êtes revenu trop tard...

Par **le-vaillant**, le **09/08/2012** à **10:16**

merci Nicole pour votre reponse et pour l'information de rentrer en france par l'espagne. comme je vous avez dit j'ai quitte la france trop j'etais petit moi s'etait le probleme de mon pere.et j'ai tout essayer pour revenir mais au consulat j'eatais vramt en merder.j'eatais obligé de travailler pour 5 ans pour montrer des assurance au consulat de revenir au maroc.mais c'est toujours le refus.par contre mes collegues au travail ols ont pas de souci pour avoir l visa. car si c'etait normal je px avoir une visa simplement.mais la non c ke les refus vous voyez logique de passer 30ans et t'as pas l droit jsute de voir ton paye de naissance?

Par **Nicole29**, le **10/08/2012** à **01:12**

oui mais ce problème ne concerne pas que vous, rien que sur ce site vous pouvez en compter au moins 1 dizaine de cas similaire. Peut-être que c'est la faute de votre père, mais cet argument n'aura aucun poids dans votre dossier préfectoral.